

IV.-  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

LOI N° 2002-24 DU 29 OCTOBRE 2002

Portant autorisation de ratification de  
certaines conventions relatives à la lutte  
contre le terrorisme international.

L'Assemblée nationale a délibéré et adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

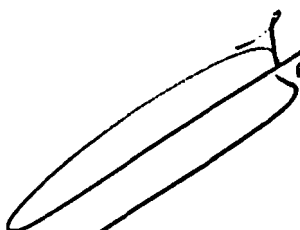
**Article 1<sup>er</sup>** : Est autorisée, la ratification par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

- 1- de la convention internationale pour la répression du financement du terrorisme, signée à New-York, le 16 novembre 2001 ;
- 2- de l'adhésion à la convention sur le prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les agents diplomatiques, ouverte à la signature à New-York, du 14 décembre 1973 au 31 décembre 1974 ;
- 3- de l'adhésion à la convention internationale contre la prise d'otages, ouverte à la signature à New-York, du 11 décembre 1979 au 31 décembre 1980 ;
- 4- de l'adhésion à la convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif, ouverte à la signature à New-York, du 12 janvier 1998 au 31 décembre 1999.

**Article 2** : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

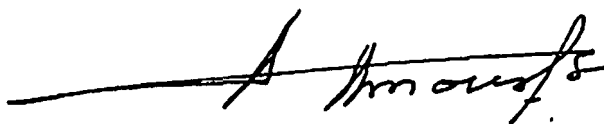
Fait à Cotonou, le 29 octobre 2002

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU.-**

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective  
et du Développement,



**Bruno AMOUSSOU.-**

Le Ministre d'Etat Chargé  
de la Défense Nationale,



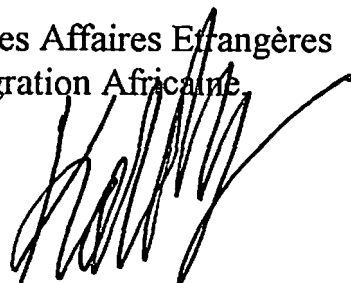
**Pierre OSHO.-**

Le Ministre de l'Intérieur, de la  
Sécurité et de la Décentralisation,



**Daniel TAWEMA.-**

Le Ministre des Affaires Etrangères  
et de l'Intégration Africaine,



**Kolawolé A. IDJI.-**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MDN  
4 MAEIA 4 MISD 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGB ; DCF-DGTC-  
DGID-DGDDI 5 CC ; BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 UAC-  
ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP2 JO1.-